



La raison de notre espérance

L'honneur dû aux pasteurs, aux anciens et aux diacres

Les pasteurs, les anciens et les diacres

« Nous croyons que les ministres de la Parole de Dieu, les anciens et les diacres doivent être élus en leurs fonctions par une élection légitime de l'Église, en invoquant le nom de Dieu et avec bon ordre, comme la Parole de Dieu l'enseigne. Chacun doit donc se garder de s'imposer par des moyens illégitimes. Il doit attendre le temps où il sera ainsi appelé par Dieu, afin qu'il ait le témoignage de sa vocation et qu'il soit certain et assuré qu'elle lui vient du Seigneur.

Quant aux ministres de la Parole, ils ont tous un même pouvoir et une même autorité, où qu'ils se trouvent, puisqu'ils sont tous ministres de Jésus-Christ, seul Évêque universel et seul Chef de l'Église.

De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église, pour l'œuvre qu'ils accomplissent, et être en paix avec eux, sans murmure ni dispute, autant que possible. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 31

1. Tenir en haute estime les hommes appelés par Dieu
2. Une ordonnance souvent violée ou méprisée
3. Pour quelle raison devons-nous les honorer?
4. Des limites à notre soumission
5. Des fruits et des bienfaits pour tous

1. Tenir en haute estime les hommes appelés par Dieu

L'article 31 de la Confession de foi des Pays-Bas se termine en mentionnant que nous devons tenir en estime les pasteurs, les anciens et les diacres que Jésus-Christ a donnés à son Église.

« De plus, afin que la sainte ordonnance de Dieu ne puisse être violée ou méprisée, nous disons que chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église » (art. 31).

Cette exhortation ne vient pas de nous, mais de la Parole de Dieu.

« Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous avertissent. Ayez pour eux la plus haute estime avec amour, à cause de leur œuvre » (1 Th 5.12-13).

En parlant d'Épaphrodite, Paul dit : « Recevez-le dans le Seigneur avec une joie entière et honorez de tels hommes » (Ph 2.29). La meilleure façon de les honorer est de nous soumettre de bon cœur à la direction spirituelle qu'ils donnent avec la Parole de Dieu. « Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis » (Hé 13.17). « De même, jeunes gens, soyez soumis aux anciens » (1 Pi 5.5).

La version originale de l'article 31 mentionnait seulement les pasteurs et les anciens, puisque c'est à eux que revient la responsabilité de proclamer la Parole, d'administrer les sacrements et de diriger l'Église. Il est cependant tout à fait approprié d'ajouter les diacres qui doivent être tenus en aussi grande estime, car eux aussi viennent au nom du Christ lorsqu'ils aident ceux dans le besoin et qu'ils nous exhortent à servir les autres. « Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable et une grande assurance dans la foi en Christ-Jésus » (1 Tm 3.13).

2. Une ordonnance souvent violée ou méprisée

Malheureusement, nous savons bien que cette ordonnance de Dieu est souvent violée ou méprisée. De nos jours, les pasteurs, les anciens et les diacres ne sont certainement pas tenus en haute estime par notre société ni même parfois par l'Église. Il peut y avoir des raisons qui expliquent cette attitude, par exemple lorsque certains sont coupables de scandales qui discréditent le ministère pastoral.

À l'époque de la Réformation, beaucoup de gens avaient perdu confiance dans les moines, les prêtres et les évêques, à cause de l'ignorance du clergé et de ses nombreux scandales sexuels et financiers. Il était donc important de réformer l'Église et ses ministères selon la Parole de Dieu et de rappeler aux Églises réformées nouvellement établies que ceux qui servent dans un ministère particulier doivent être tenus en haute estime.

Toutefois, même quand les pasteurs s'acquittent bien de leurs responsabilités, le cœur humain rebelle et pécheur est peu porté à les honorer. Notre nature pécheresse, le monde autour de nous et le diable nous disent tous de ne pas nous soumettre à eux.

Le peuple d'Israël a murmuré contre Moïse et Aaron, non parce que c'étaient de mauvais dirigeants, mais parce qu'Israël n'a pas cru dans la promesse de Dieu (Nb 14.2). Tant de fois Israël a méprisé et rejeté les prophètes de Dieu parce que le peuple ne voulait pas obéir à sa Parole (Jr 25.4; Né 9.26,30).

Nous devons faire attention à notre comportement et à nos attitudes envers ceux que le Seigneur nous envoie, car nous aussi nous sommes appelés à les honorer et à nous soumettre à eux. Soyons reconnaissants envers Dieu qui nous les a donnés pour notre bien.

3. Pour quelle raison devons-nous les honorer?

Pour quelle raison devons-nous honorer ceux qui servent dans un ministère officiel? L'article 31 précise que « chacun doit tenir en haute estime les ministres de la Parole, les anciens et les diacres de l'Église,

pour l'œuvre qu'ils accomplissent ». Ils doivent être tenus en haute estime, non parce qu'ils seraient meilleurs ou plus saints que les autres, mais à cause du travail qu'ils sont appelés à accomplir.

C'est l'argument qui est présenté à répétition dans la Bible.

*« Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu »
(Hé 13.7).*

*« Obéissez à vos conducteurs et soyez-leur soumis. Car ils veillent au bien de vos
âmes, dont ils devront rendre compte » (Hé 13.17).*

*« Nous vous demandons, frères, d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent
parmi vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous avertissent. Ayez pour eux
la plus haute estime avec amour, à cause de leur œuvre » (1 Th 5.12-13).*

*« Car ceux qui ont bien exercé le diaconat s'acquièrent un rang honorable »
(1 Tm 3.13).*

*« Que les anciens qui président bien soient jugés dignes d'un double honneur, surtout
ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement » (1 Tm 5.17).*

Ce double honneur se traduit par les honoraires qu'ils reçoivent pour leur travail.

Il est facile de s'attacher à un pasteur, à un ancien ou à un diacre à cause de sa belle personnalité, ou bien au contraire il est facile d'avoir des difficultés avec lui à cause de ses faiblesses. Nos yeux ne devraient toutefois jamais être tournés vers les hommes que Dieu a établis, mais doivent demeurer fixés sur Jésus-Christ qui a confié à ces hommes un travail important.

Quand un ancien vient faire une visite pastorale, ce n'est pas juste un individu qui se présente à la porte. C'est Jésus-Christ qui m'envoie cet ancien. Mon Sauveur connaît déjà toute ma vie et toutes mes pensées. Il a choisi de m'encourager ou de m'exhorter en se servant de cet ancien. Je suis donc appelé à le recevoir favorablement et à m'ouvrir à lui. Que j'aime cet ancien ou non n'est pas le critère décisif qui doit déterminer comment je reçois ce frère. Par la foi, je reçois ceux que le Seigneur m'envoie.

Si les pasteurs, les anciens et les diacres sont dignes de cette estime, ce n'est pas à cause de leurs qualités personnelles, mais à cause de la fonction qu'ils exercent, puisqu'ils font leur travail au nom du Christ et qu'ils sont envoyés par le Christ. Leur travail est difficile, mais tellement important. Aucun homme par lui-même n'est suffisant à la tâche.

Quelle valeur accordons-nous au culte d'adoration, à la prédication, aux études bibliques, aux visites pastorales ou à l'aide diaconale? Prions-nous pour nos pasteurs, nos anciens et nos diacres afin qu'ils accomplissent leur travail avec distinction? Les encourageons-nous dans leur ministère? Apprécions-nous toute l'importance de leur travail pour le bien de nos âmes?

4. Des limites à notre soumission

Il y a toutefois des limites à l'obéissance que nous devons aux pasteurs, aux anciens et aux diacres de l'Église. Le Seigneur ne nous demande jamais d'avoir une soumission aveugle envers des hommes. Nous ne sommes pas tenus de suivre leur opinion s'ils nous demandent des choses contraires à la Parole de Dieu. S'ils recherchent le prestige personnel ou s'ils ne sont pas remplis de la Parole et de l'Esprit de Dieu, il nous faut alors poser des questions et faire connaître nos soucis. Il existe une façon de faire, dans un tel cas, et des procédures sont prévues pour que ces serviteurs soient repris et corrigés. S'il est nécessaire de critiquer, cela doit demeurer des critiques constructives, dans l'amour et pour le bien-être de tous.

Quand nous prions régulièrement pour nos pasteurs, nos anciens et nos diacres, les critiques tendent à disparaître, d'autant plus que ces hommes reçoivent alors la force d'accomplir leurs tâches par les prières de l'Église. Parfois, leur travail peut nous déranger ou nous fâcher. Mais quelle est la véritable raison? Est-ce parce qu'ils ont commis des fautes ou parce qu'ils nous prêchent fidèlement la Parole de Dieu? Ils ne sont pas là pour plaire aux hommes, mais pour servir Dieu fidèlement. Paul ne cherchait pas à plaire aux hommes, mais désirait la faveur de Dieu en s'efforçant d'être un fidèle serviteur du Christ (Ga 1.10).

Le Seigneur ne nous demande donc pas de faire tout ce que dit le pasteur, mais il nous commande tout de même d'avoir beaucoup de respect pour ceux qu'il a appelés, car ils devront rendre compte devant le grand Berger de la façon dont ils auront servi. Nous devrions « *être en paix avec eux, sans murmure ni dispute, autant que possible* » (art. 31). Nous devrions non seulement éviter de nous opposer à eux, mais autant que possible vivre en harmonie avec eux, nous soumettant de bon gré à leur autorité et à leur direction.

5. Des fruits et des bienfaits pour tous

Si nous agissons ainsi, nous en retirerons tous de grands bienfaits. « *Faites en sorte qu'ils puissent le faire [leur travail] avec joie et non en gémissant, ce qui ne serait pas à votre avantage* » (Hé 13.17). Il n'y a aucun profit à retirer lorsque les pasteurs, les anciens ou les diacres voient leur travail comme un fardeau du fait que nous résistons à la direction qu'ils veulent donner. Quand ils sont épuisés, ils n'ont plus la force émotive de servir les autres. Dieu appelle des bergers à diriger son Église selon la Parole de Dieu et il appelle son Église à suivre. Ils sont là pour prendre soin du troupeau et nous sommes là pour nous soumettre de bon cœur à leurs bons soins. Si nous faisons cela, nous allons tous en tirer grand profit.

Quelle bénédiction pour l'Église quand le travail des sous-bergers devient une joie et non un fardeau! C'est notre attitude à leur égard qui détermine en bonne partie si leur travail est une bénédiction. Si nous prions pour eux, nous demandons au Seigneur de les aider. En même temps, nous devenons ouverts à leur direction. Nous serons alors disposés à les recevoir avec joie quand ils nous rendent visite. Nous saurons que nous sommes bénis par leur prédication et leur enseignement. Nous les aiderons à aider les autres. Ainsi le nom de Dieu qui a appelé ces hommes sera honoré et son Église sera abondamment bénie.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.